SOCIALISTES DEMOCRATIQUES

LE PREMIER SECRETAIRE DE LA SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE MONTROUGE DE 1971 A 1978

MICHEL CLERGET



Docteur en droit, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Ancien chargé de cours des Facultés de droit de Paris. Diplômé des Instituts d'études judiciaires, de droit aux affaires et certifié de l'Institut de criminologie des Facultés de droit de Paris.

Marié en 1967; **trois enfants demeurant** à Montrouge et y étant **né** le **29 avril 1942.** Parents résistants pendant l'occupation allemande, militants de gauche.

Premier secrétaire de la section de Montrouge du Parti socialiste de 1971 à 1978; démissionnaire de son poste en 1978; premier de liste aux élections municipales de Montrouge.

Initiateur et créateur de la publication « Montrouge socialiste », directeur de cette publication jusqu'en 1978.



Madame Geneviève RABASSE

Suppléante

Ancienne ouvrière – Retraitée

A participé aux luttes ouvrières
et à la résistance à l'occupation allemande

Je ne voterai pas pour le parti du Président.

Les sondages donnent 36 % des intentions de vote au P.S. et au M.R.G. A savoir, que **cette formation** à elle seule dont je suis issu **risque de détenir à elle seule, la MAJORITE et le pouvoir à l'ASSEMBLEE NATIONALE.**

Le général DE GAULLE avait eu en 1968 les mêmes résultats et avait, comme notre Président actuel, dissout l'Assemblée nationale, l'Histoire se répète, avec ses défauts et ses espérances.

En tant qu'AVOCAT et juriste, il m'appartient de dire avec force, que la constitution semi-présidentielle de 1958, porte dans son sein, des errements préjudiciables à la DEMOCRATIE.

Aucun équilibre des pouvoirs, avec une majorité essentiellement composée d'une seule couleur politique — en l'occurrence le P.S. — ne peut être concevable. Sans opposition, la démocratie est toujours précaire et sujette à l'aventure. UNE MAJORITE DE GAUCHE CERTES, mais une majorité équilibrée et où ses représentants appartiennent à divers mouvements politiques DE GAUCHE.

Il n'est pas souhaitable, que notre pays retrouve « la Chambre introuvable de 1968 » — avec les résultats que nous connaissons — et donne à un seul et unique parti, le pouvoir sans contrôle parlementaire. La 13e CIRCONSCRIPTION n'échappe pas à cette règle; les électrices, les électeurs de notre circonscription, ne doivent pas céder à cet ENGOUEMENT DE L'INSTANT et accorder au PREMIER TOUR, leurs voix à un parti qui sans contrôle, ne peut plus jouer à terme la carte de la démocratie.

C'est la raison pour laquelle au premier tour, je ne voterai pas pour le PARTI DU PRESIDENT, bien que j'ai de l'estime pour son action et des énormes efforts qu'il a fait, et fera pour notre pays.

Je ne voterai pas pour Bassinet au 2e tour.

- Il a de par sa position de Premier secrétaire de la Fédération du Parti Socialiste, évincé les M.R.G., de leur naturelle représentation dans la 13e circonscription.
- Lui seul, impérativement, veut incarner la gauche socialiste sans partage et sans laisser de choix aux électrices et électeurs de la 13e circonscription.
- Il s'inscrit vers 1980 à la section de Montrouge du Parti Socialiste, lorsqu'on lui affirme que cette commune **est gagnante** lors des prochaines municipales, alors qu'il habite Sèvres et s'est fait élire conseiller municipal du Plessis-Robinson. Ambitieux de l'instant, il veut être maire de Montrouge et député dans 20 jours.
- Il ne respecte pas la confiance que les instances nationales du Parti Socialiste lui ont dévolue dans le département des Hauts-de-Seine. Me réservant ultérieurement le soin d'apporter la preuve et me tenant cependant à la disposition des électrices et des électeurs au numéro de téléphone suivant : 657.30.00, pour répondre à leurs interrogations

J'invite les électrices, les électeurs au premier tour à refuser de jouer à l'aventure la carte de la démocratie, à reporter leur confiance sur un candidat de gauche autre que le candidat du Président pour réussir le changement.

Inter-Imprimerie